

Courtes Remarques sur les prétendues Réfutations des Rescrits Circulaires de la Cour de Vienne.
 Mais comme cette pièce est imprimée, publiée & connuë par tout, & qu'il n'y est nullement question d'un Roi des Romains, ni de sa reconnaissance par l'Empire, ou par les autres Puissances de l'Europe, on découvre par là évidemment toute la fausseté & la malice de cette imputation, qui suppose la Reine de Hongrie & de Bohême dans des sentimens dont elle est tout-à-fait éloignée.

C'est ce que nous avons cru devoir exposer aux yeux de nos Lecteurs, pour les prévenir, sur-tout sur les papiers hebdomadaires de Londres & de la Haye, où l'on trouve très-souvent de ces sortes de nouvelles.

Mr. de Rautencrantz, Major Général au service du Duc de Saxe-Gotha a entamé & fort avancé à la Haye une négociation concernant un Corps de Troupes, que le Duc son Maître propose de fournir à la République: Et s'étant déjà concerté à cet égard, il est parti pour retourner à la Cour. Ce Corps paroît destiné à remplir en partie ce qui manque encore à la dernière augmentation des Troupes de la République.

A N G L E T È R R E.

EXcepté les subsides ordinaires accordés au Roi, ainsi que cela se pratique par la Chambre des Communes, dans les Séances d'un Parlement, le secours d'ailleurs pour le soutien de la présente guerre contre l'Espagne, & pour fournir aux engagemens contractés avec le Roi de Sardaigne, de même que les grands secours en argent & en Troupes pour le service de la

Reine